CSE de la DIR2S Compte-rendu

Séance du jeudi 08 octobre 2026

Sommaire

1- Projet d'ajustement d'organisation Domaine Utilisateurs du CS-IT – Pour avis
2- Formation Professionnelle - Bilan 2025, bilan intermédiaire 2026 et Plan de Développement des Compétences 2027 - Pour avis

Déclaration liminaire CGT

Le 15 septembre 2026 restera une date marquante pour les électriciens et gaziers. La mobilisation pour la défense de notre Tarif Agent a été historique, avec des taux de grévistes particulièrement élevés dans de nombreuses entreprises et directions de la branche. À la DIR2S, près de 84 % des agents ont participé au mouvement. Face à l'ampleur de la mobilisation, le gouvernement a été contraint de jeter l'éponge !
Cette victoire n'est ni un hasard ni un cadeau : c'est le fruit de notre mobilisation, de nos grèves et de nos rassemblements.

Cela démontre une fois de plus que lorsque nous sommes unis, organisés et déterminés, nous sommes capables de faire reculer les décisions injustes et d'imposer d'autres choix. C'est bien là toute la force de la CGT !
Mais cette victoire ne doit pas masquer les préoccupations qui demeurent dans les entreprises de la branche, à Enedis et à la DIR2S. Les questions de pouvoir d'achat restent d'actualité. Les agents continuent de subir la hausse du coût de la vie. Cette situation pèse notamment sur les dépenses de déplacement des agents. D'ailleurs, concernant la Flambée des prix à la pompe, la CGT revendique :
>>>Une prise en charge à 100% des transports en commun pour le trajet domicile > travail
>>>Le versement d'une indemnité « frais de transports / carburant » aux agents pour lesquels les transports en commun ne sont pas adaptés
>>>L'ouverture d'une négociation sur le thème de la « Mobilité Durable »

Le Service Public de l'Énergie est notre bien commun, les femmes et les hommes qui le font vivre doivent être reconnus à la hauteur de leur engagement et de l'utilité publique de leur travail.

L'actualité sociale nous montre également que le malaise dépasse largement le cadre de notre entreprise. La mobilisation actuelle des lycéens, qui dénoncent le manque de moyens dans leurs établissements et réclament de meilleures conditions d'étude, traduit un profond besoin d'investissement dans les services publics et dans l'avenir de la jeunesse. Cette mobilisation doit être entendue, des réponses et des solutions concrètes doivent être apportées aux jeunes lycéennes et lycéens ainsi qu'aux personnels enseignants et aux personnels de la vie scolaire.

Le manque de moyens et la dégradation des conditions de travail sont également une réalité quotidienne pour les pompiers, les soignants, et toutes celles et ceux qui font vivre nos services publics.

Malgré ce contexte, le projet de loi de finances 2027 s'inscrit une nouvelle fois dans une logique de réduction des dépenses publiques qui aura pour conséquence de fragiliser davantage nos services publics déjà sous tension : Suppressions de moyens, dégradation des conditions de travail, recul de l'investissement public. Ce sont toujours les usagers, les agents et l'intérêt général qui en paient le prix.
Pour la CGT, il est nécessaire de renforcer nos services publics, d'investir dans l'emploi, la formation, plutôt que d'organiser leur affaiblissement à coups de coupes budgétaires.

Ce projet de Loi de Finance prévoit également un transfert massif des excédents de CTA, la Contribution Tarifaire d'Acheminement vers le budget de l'État. Un premier versement de 1,9 Milliards d'euros avant la fin de l'année 2026, puis un second versement fin 2027. Au total, ce sont 2,8 Milliards € qui seront prélevés sur les excédents de la CNIEG. Un véritable braquage !



La mobilisation exceptionnelle du 15 septembre a démontré l'attachement des agents à leurs droits et leur volonté d'être entendus. La délégation CGT continuera à porter ces revendications en matière de reconnaissance, de qualité de vie au travail et de justice sociale pour l'ensemble des agents de la DIR2S

1- Projet d'ajustement d'organisation Domaine Utilisateurs du CS-IT - Pour avis

La délégation CGT DIR2S souhaite exprimer sa réserve face au projet d'ajustement d'organisation qui nous est présenté aujourd'hui.

Si la direction met en avant des démarches de simplification et d'amélioration continue menées au sein du département utilisateur du CSIT, nous ne pouvons que constater les impacts humains de ce projet. L'évolution de l'Agence Matériel se traduit par la suppression de quatre postes (trois postes de Gestionnaires Technico-Administratifs et un poste d'Appui Métier), compensée en partie par de l'automatisation et le recours à des prestations externes. Pour la CGT, chaque poste supprimé représente une perte d'expertise interne précieuse et suscite une réelle inquiétude légitime parmi les équipes.

Ce projet s'inscrit de plus dans une succession de réorganisations importantes, qu'il s'agisse de la suppression de l'Agence Habilitations ou du rattachement géographiques de l'Agence Proxim-IT en Île-de-France. Cette accumulation de changements peut impacter sur le collectif de travail et sur la sérénité des agents au quotidien.

C'est pourquoi la CGT appelle la direction à la plus grande vigilance : les mesures d'accompagnement et d'écoute promises devront être concrètes, suivies et adaptées pour éviter toute surcharge ou sentiment d'isolement. Nos conditions de travail et la stabilité des équipes doivent rester votre priorité absolue.

AVIS DU CSE : NEGATIF

POUR : 9 voix (CFE-CGC-UNSA)

ABSTENTION : 11 voix (CFDT + FO + CGT)

2- Dossier Formation Professionnelle - Bilan 2025, bilan intermédiaire 2026 et Plan de Développement des Compétences 2027 - Pour Avis

La délégation CGT DIR2S souhaite exprimer des réserves sur la politique de formation présentée et soulignent plusieurs points de vigilance majeurs :
>>>L'évolution des formats : L'effondrement de la durée moyenne des stages et la place excessive du e-learning ne doivent pas transformer la formation en simple outil de conformité administrative au détriment d'apprentissages qualifiants de fond.
>>>La charge de travail : Les taux d'absentéisme en formation traduisent la difficulté pour les agents de concilier les départs en stage avec la pression opérationnelle quotidienne. Une régulation de la charge en amont est impérative.
>>>La prévention des RPS : Les formations dédiées aux Risques Psycho-Sociaux restent trop marginales ou noyées dans des modules de management généraux. Face à l'intensification de la charge, il est primordial de déployer des actions de formation et de sensibilisation massives et ciblées sur la santé mentale et le bien-être au travail pour l'ensemble des équipes.

Pour la CGT, la formation doit rester un investissement humain prioritaire, garantissant l'épanouissement des salariés et la reconnaissance de leurs compétences.

AVIS DU CSE : NEGATIF

POUR : 9 voix (CFE-CGC-UNSA)

CONTRE : 8 voix (FO + CGT)

ABSTENTION : 2 voix (CFDT)



Prochain CSE

le 18 novembre 2026